



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC**  
**DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière, de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2013, le Conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro 490-12-13, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2014.

Les séances ordinaires auront lieu le deuxième mardi de chaque mois à savoir les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 08 avril, 13 mai, 10 juin, 08 juillet, 12 août, 09 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 09 décembre.

Cette résolution peut être consultée au bureau de la Ville situé au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur son site internet à l'adresse suivante : [www.st-colomban.qc.ca](http://www.st-colomban.qc.ca)

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

---

Me Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Me Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de la Ville le 19 décembre 2013 et en publiant une copie dans le journal « *Le Mirabel* » édition du 20 décembre 2013.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce \_\_\_\_ janvier 2014.

---

Me Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)